Rodéos urbains : tremblez racailles, Castaner va sévir !

écrit par François des Groux | 26 mai 2020

.

Le quinquennat d'Emmanuel Macron se distingue, entre autres avatars de sa pensée complexe, par la doctrine permanente du *« en même temps ».*

Si le président s'extasiait sur le confinement « remarquable » des banlieues, voici maintenant Castaner-Rantanplan dénonçant, *en même temps, « une recrudescence du nombre [des] rodéos pendant le confinement [+15%…] «*

Du coup, tremblez ~~racailles~~ *« amateurs de sensations fortes »* (dixit le Figaro) et *« trublions »* (dixit 78Actu), le ministre de l'Intérieur relèvera *« plus encore, le défi des saisies des véhicules ».*

Mais, toutefois, sans oublier l'inévitable et classique

recours de la gauche à la prévention avec l'implication des collectivités et des associations, de la police et de la Justice.

C'est-à-dire des stages de formation au wheeling (roue arrière) payés par le contribuable, des forces de l'ordre sommées de ne pas bouger et des juges compréhensifs ?

Car pour Camelia Jordana, chaque jour, des milliers d'hommes « noirs ou arabes » se font massacrer en banlieue par la police, alors ne les stigmatisons pas plus.

https://resistancerepublicaine.com/2020/05/25/pour-camelia-jordana-chaque-jour-des-milliers-de-banlieusards-pas-blancs-se-font-massacrer-par-la-police/

.

Rodéos urbains: Castaner annonce un plan d'action «plus global»

Le ministre de l'Intérieur annonce «une nouvelle étape» dans la lutte contre «des nuisances inacceptables et inadmissibles».

Pendant cette période de confinement et davantage depuis le 11 mai, les incidents liés à des acrobaties en quad ou à moto se sont multipliés. Source de conflits entre les forces de l'ordre, les riverains et ces amateurs de sensations fortes, le gouvernement a décidé d'intensifier la lutte contre ces rodéos urbains.

En déplacement dans un commissariat parisien, après un rodéo urbain le 15 mai sur le périphérique de la capitale au cours duquel un policier a été blessé, le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, a fait valoir que «*l'heure était arrivée de mettre en place un nouveau plan d'actions, plus ambitieux encore, plus global contre les rodéos urbains*»…

«*Il est vrai que nous avons pu constater une recrudescence du nombre de ces rodéos pendant le confinement*», a-t-il déclaré.

«*Certains ont cru qu'ils pouvaient profiter des rues vidées (…) pour s'y adonner. Au total, sur la durée du confinement, les interventions pour des faits de rodéos urbains ont augmenté de 15%*»…

«Nous devons (…) relever, plus encore, le défi des saisies des véhicules, en nous appuyant davantage sur le renseignement et l'enquête judiciaire», a-t-il ajouté.

«Car en confisquant les motos, les quads et les scooters des délinquants, nous les privons de leur capacité à nuire, à se mettre eux-mêmes en danger».

Le ministre a aussi évoqué un travail de prévention à mettre en œuvre en lien *«avec les collectivités et les associations»* et la nécessité d'impliquer *«plus et mieux les polices municipales»* et *«d'œuvrer plus étroitement encore avec la justice.»*

Le ministre de l'Intérieur a confié la mission d'élaborer ce nouveau plan anti-rodéos à deux députés LREM, Catherine Osson et Natalia Pouzyreff.

Un phénomène également rural

Cette dernière connaît bien le sujet pour avoir été rapporteur de la proposition de loi sur les rodéos urbains en 2018 […] ce phénomène est particulièrement visible dans *«les zones d'habitation, en périphérie des centres urbains – notamment sur les autoroutes – et parfois dans les campagnes»…*

Auparavant sanctionné pour des infractions au Code de la route, le rodéo urbain est devenu, avec la loi de 2018, un délit passible d'un an de prison et de 15.000 euros d'amende. En cas de facteurs aggravants, les condamnations peuvent même aller jusqu'à cinq ans de prison et 75.000 euros d'amende.

La loi actuelle permet aussi de confisquer les engins en question et de punir *«ceux qui promeuvent et organisent des rodéos urbains»*...

https://www.lefigaro.fr/actualite-france/rodeos-urbains-cast

aner-annonce-un-plan-d-action-plus-global-20200525

.

Ils sont bruyants, exaspèrent les riverains, et sont à l'origine de nombreuses incivilités…

Bien connus des services de police, le contrevenant, qui faisait un rodéo sur une moto-cross Honda CR 85 non immatriculée, avait été repéré une première fois par les caméras de vidéosurveillance du quartier **Beauregard**, à Poissy, le 26 août.

Une trentaine de trublions avaient perturbé l'opération de contrôle de la police municipale dont il avait fait l'objet. Les fonctionnaires avaient toutefois eu le temps de relever son identité.

Lors de sa garde à vue, le mis en cause a reconnu les faits, mais indiquait avoir entre-temps vendu la moto en question. Il n'a pas non plus présenté d'éléments permettant d'identifier l'acheteur.

https://actu.fr/ile-de-france/poissy_78498/poissy-une-premiere-affaire-elucidee-rodeo-moto-dans-yvelines_18655079.html

.

Voici maintenant une vidéo qui résume bien la situation dans les banlieues : des racailles débiles issues de la diversité et s'amusant de forces de l'ordre complètement impuissantes (à partir de 22s)